

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 15 juillet 2013 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 18 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier
Madame Martine Coulombe

Madame Ginette Lamoureux
Madame Johanne Bonenfant

Absence motivée Madame Lucienne Fortin

Un avis a été signifié à chacun des membres du conseil municipal

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente



ASSISTANCE

Messieurs Johny Rodgers, Gérard Coulombe et Luc Gendron



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Sujet

3.1 Acceptation de l'appel d'offres GRA-2013-03

3.2 Autorisation de signatures pour une servitude de passage

3.3 Contribution financière pour la réalisation des travaux de la rampe de mise à l'eau publique

3.4 Chevalier de Colomb conseil Saint-Jean-Marie-Vianney # 13090 demande d'une commandite pour leur festival d'été du 2 et 3 août 2013

3.5 Comité de paroisse de Grand-Remous demande d'un permis pour faire une vente de garage et exposition d'artisanat lors du festival d'été du 2 et 3 août 2013

- 3.6 Prolongement de l'engagement de monsieur Sylvain Gagnon
- 3.7 Autorisation de signatures pour contrat de location d'équipement pour le service incendie avec Le Groupe Financier Laplante
- 3.8 Mandater Mélanie Auger pour préparation d'un plan pour l'aménagement de la réception du bureau de la municipalité
- 4. **Période de questions (items reliés aux sujets discutés à l'ordre du jour)**
- 5. **Levée de l'assemblée**



2013-E-1507-01
Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-E-1507-02
Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-E-1507-03**Adjudication de l'appel d'offres GRA-2013-03****Achat et transport de matériaux granulaires**

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres publiques GRA-2013-03 pour l'achat et le transport de matériaux granulaires;

Considérant que madame Betty McCarthy directrice générale ainsi que Monsieur Armand Ouattara ingénieur civil du service de la MRC Vallée -de-la-Gatineau ont procédé à l'analyse de conformité des six (6) soumissions reçues;

Soumissionnaire	Conforme	conforme avec irrégularité	Montant avant les taxes
Construction Edelweiss	X		311 207.25\$
Michel Lacroix Construction	X		302 098.05\$
Lacelle & frères	X		265 055.25\$
Excavation D. Richard		X	200 400.00\$
R.B. Gauthier	X		163 785.00\$
Excavation Lachaine	X		112 931.85\$

En conséquence, la conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que le contrat pour l'achat et transport de matériaux granulaires soit adjugé à Excavation Lachaine 2626-3350 Québec inc. au montant de 112 931.85\$ plus les taxes applicables. Le maire monsieur Yvon Quevillon, la directrice générale madame Betty McCarthy sont autorisés à signer tous les documents relatifs au contrat.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-E-1507-04**Contribution financière pour la réalisation des travaux de la rampe de mise à l'eau publique**

La conseillère madame Ginette Lamoureux, appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous confirme sa participation au projet pour un montant équivalent à 50% de sa demande d'aide financière présentée à FAIC pour la réalisation des travaux de réfection de la rampe de mise à l'eau publique

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-E-1507-05

Chevalier de Colomb conseil Saint-Jean-Marie-Vianney # 13090 demande d'une commandite pour leur festival d'été des 2 et 3 août 2013

La conseillère madame Martine Coulombe, appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu qu'un montant de 500\$ soit accordé aux Chevaliers de Colomb conseil Saint-Jean-Marie-Vianney #13090 pour l'organisation de leur festival d'été qui se tiendra les 2 et 3 août 2013.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-E-1507-06

Comité de paroisse de Grand-Remous demande de permis pour faire une vente de garage et exposition d'artisanat lors du festival d'été du 2 et 3 août 2013

Considérant que la municipalité a adopté un règlement sur les ventes de garage;

Considérant que le comité de paroisse de Grand-Remous veut faire une vente de garage et exposition d'artisanat à l'intérieur du centre sportif de la municipalité de Grand-Remous;

La conseillère madame Martine Coulombe, appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu que la municipalité accepte que le Comité de paroisse de Grand-Remous organise une vente de garage et une exposition d'artisanat lors du festival d'été qui se tiendra les 2 et 3 août 2013.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-E-1507-07

Prolongement de l'engagement de monsieur Sylvain Gagnon

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que l'engagement de monsieur Sylvain Gagnon en remplacement du congé de maladie de monsieur Armand Cyr, soit prolongé jusqu'au 1^{er} novembre 2013.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-E-1507-08

Autorisation de signatures pour contrat de location d'équipement pour le service incendie avec Le Groupe Financier Laplante

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le maire monsieur Yvon Quevillon et la directrice générale madame Betty McCarthy, soient autorisés à signer le contrat crédit-bail avec le Groupe Financier Laplante au montant de 221.81\$ plus les taxes applicables par mois pour une période de 60 mois, ce crédit-bail est pour le contrat de location de :

- 15 portatifs ICOM VHF avec vibration et enregistrement
- 15 Chargeurs pour IC F50
- 15 Antennes Stubby 160-174 MHZ pour IC-F-50

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-E-1507-09

Mandater Mélanie Auger pour préparation d'un plan pour l'aménagement de la réception du bureau municipal

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu de mandater madame Mélanie Auger pour la préparation d'un plan pour l'aménagement de l'aire de service de la réception du bureau municipal.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil sur les items reliés aux sujets discutés à l'ordre du jour.

Cette période a débutée à 18 heures 10

2013-E-1507-11

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Martine Coulombe, appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux, propose et il est résolu à 18 heures 12 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

